

# ► Amériques et Caraïbe<sup>11</sup>

Le français est la seule langue officielle.	Préscolaire	Primaire	Secondaire
Québec (a)	91 073	462 084	452 681
Le français n'est pas la seule langue officielle.	Préscolaire	Primaire	Secondaire
Canada (hors Québec)	n. c.	87 843	59 545
Dont Nouveau-Brunswick	2 241	17 601	9 282
Haïti	n. c.	2 033 232	613 202

(a) Public et privé.

11 Les chiffres ne concernent que les établissements nationaux et sont donnés pour l'année scolaire 2012-2013, sauf pour le Canada et Haïti (2010-2011).

## Québec

En dehors des institutions scolaires, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles développe l'intégration sociolinguistique et culturelle des personnes immigrantes ainsi que leur participation à la vie sociale, économique et culturelle de la société québécoise en leur offrant notamment des cours de français et un soutien financier. En 2011-2012, ces programmes concernaient 28 365 personnes. Les cours de français sont offerts par les mandataires du ministère, qui comprennent des universités, des cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel), des commissions scolaires, des organismes communautaires et des entreprises. Au total, 121 mandataires donnent des cours à temps complet et à temps partiel sur l'ensemble du territoire québécois. En 2013, 119 ententes avaient été conclues avec des partenaires dans trente pays à l'étranger auprès desquels les personnes immigrantes sélectionnées par le Québec peuvent amorcer leurs démarches d'apprentissage du français.

## Haïti

La langue française conserve un **caractère de prestige et de condition de réussite sociale**. Elle est langue de culture et d'ouverture sur l'international. Elle est aussi la langue dominante de la communication officielle.

Pour les mêmes raisons, le français apparaît aussi comme un facteur de discrimination socio-économique car il est le plus souvent le fait de l'élite, seul à pouvoir faire accéder ses enfants à des circuits éducatifs privés de qualité dans cette langue. On note également la présence d'une petite classe moyenne (souvent des fonctionnaires de l'État) qui parle et valorise la langue française. L'augmentation de la légitimité du créole comme langue de communication officielle et médiatique, à la radio et à la télévision notamment, entraîne une relative diminution de la part du français. Par ailleurs, le français souffre d'un déficit de compétence des enseignants ainsi qu'en didactique du français. En effet, près de 85 % des instituteurs ont un niveau global compris entre A2 et B1 d'après les résultats du test de connaissance de français (TCF) passé par 367 instituteurs en 2009<sup>12</sup>. C'est pour contribuer à remédier à cette situation qu'Haïti a intégré IFADDEM (cf. p. 367). Haïti participe également, avec l'aide de l'OIF, à l'élaboration d'un guide du maître pour la petite enfance en didactique adaptée français / créole haïtien qui sera expérimenté en 2015. //

12 Pour en savoir plus : <http://www.ifadem.org/fr/pays/haïti/evaluation-recherche> et pour accéder à l'analyse des résultats de ce test : <http://www.ifadem.org/node/247>.